

LETTRE n° 2 DU CESER AUVERGNE RHÔNE ALPES



mars 2016

GROUPE CGT

Avis du Ceser sur le débat d'orientation budgétaire du Conseil Régional AURA

Plénière 15 mars 2016

Vote de l'avis sur le débat
d'orientation budgétaire

Vote sur la charte des con-
seillers du CESER

**Intégralité des interven-
tions de la Cgt dispo-
nibles sur le site
www.cgtra.org**

L'élaboration des orientations budgétaires se situe dans un contexte inédit. Au bouleversement institutionnel lié à la fusion de nos deux régions, s'ajoute un changement d'exécutif qui se positionne sur une stratégie de « rupture ».

Un élément de continuité s'impose toutefois, la baisse des dotations de l'état à hauteur de 51 M €.

Les Orientations Budgétaires nous proposent d'acter positivement cette continuité au nom d'un large consensus autour du dogme de la rigueur budgétaire. Nous disons « dogme » car le débat public est complètement verrouillé sur la possibilité de toutes politiques alternatives.

Pourtant la situation financière des départements, par ex., montre bien dans quelle impasse conduit cette mise au pas fiscale. Les régions ne sont-elles pas aussi menacées à terme de l'impossibilité d'assumer leurs compétences obligatoires ? De

nouvelles compétences se profilent (transport, déchet...) avec toujours autant d'incertitudes sur les ressources transférées.

Si la capacité d'autofinancement est un critère important du budget d'une collectivité, la réduction des dépenses de fonctionnement conçue comme le levier exclusif d'amélioration sans conséquences dommageables, va se heurter rapidement au principe de réalité. Il n'est pas inutile de rappeler que l'augmentation des dépenses de fonctionnement est aussi pour partie dues à des décisions du pouvoir central (la cour des comptes estime cette proportion à 50%).

La structure du budget régional peut difficilement se concevoir en diabolisant les dépenses de fonctionnement au profit de l'investissement paré de toutes les vertus. La convention TER, la formation professionnelle, une bonne partie de l'action éco-

nomique... relèvent de ce domaine.

Nous attendons le budget primitif pour savoir où vont s'opérer les coupes sombres mais nous voyons mal comment elles pourraient être neutres sur l'évolution de l'emploi pourtant considérés comme une priorité. Le service public peut également sortir fragilisé alors qu'il joue un rôle central dans l'économie, la réduction des inégalités, l'aménagement du territoire et la cohésion sociale.

Il devra également lever les interrogations sur le financement de l'ensemble des engagements pris devant la population.

Nous pensons plus particulièrement à ceux concernant les infrastructures routières et ferroviaires qui se situent hors compétences régionales.

Dans ce contexte nous souhaitons rappeler nos priorités que sont la recherche, l'innovation, la formation, la structuration des filières industrielles.